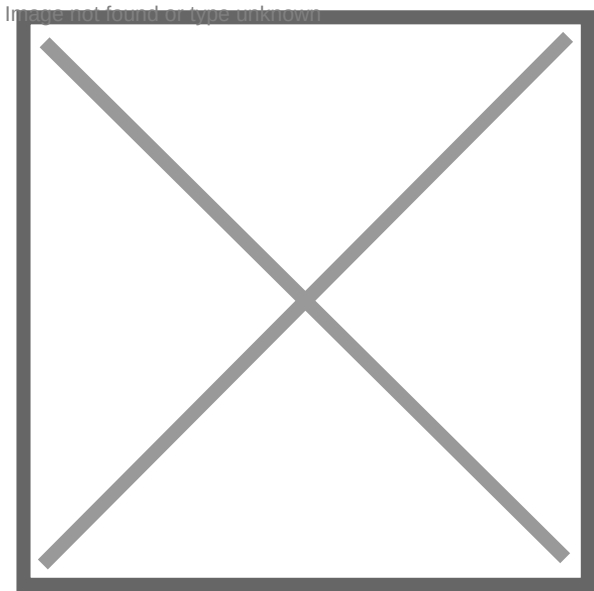




## gestion sur heures supplémentaires

Par **loulou33400**, le **02/06/2008** à **19:38**

bonjour, rn je travaille dans une grande surface depuis quelques semaines et j'aurais une question au sujet des heures supplémentaires. rn J'ai été affecté dans les rayons et mes horaires attribuées sont 5h15 9h15 du lundi au samedi. Hors tout les jours je fais 1 h00 supplémentaire non payée. Dans cette entreprise il n'y a pas de pointeuse donc aucun justificatif d'horaire. rn Quand j'en ai parlé au patron il m'a répondu qu'il fallait s'auto-réguler, hors ce qui est possible en caisse ne l'ai pas en rayon. rn J'aimerais savoir si cela est légal et s'il y a recours. rn rn Cordialement